

Bruxelles, le 8 janvier 2020

**Conditions Salon de l'Auto 2020**  
**2 mois d'assurance auto *app-normale* gratuits**  
**TAEG de 0,80% sur les prêts destinés à l'achat de moyens de transport respectueux de l' environnement**



Le 98<sup>e</sup> Salon de l'Auto ouvrira ses portes dans quelques jours. Afin de permettre à ses clients d'accéder à la mobilité à un prix abordable, Belfius appliquera, à partir du 9 janvier et jusqu'au 29 février inclus, un taux plancher de 0,80% sur ses prêts pour une voiture électrique, hybride rechargeable, roulant au gaz naturel ou à l'hydrogène, ainsi que pour les vélos. Belfius appliquera un taux de 0,99% à toutes les autres voitures. En outre, pour toute nouvelle police Belfius Car souscrite entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 29 février 2020 inclus, Belfius offre également à ses clients deux mois d'assurance auto gratuits.

Du 10 janvier au 19 janvier 2020, le Salon de l'Auto accueillera, comme à l'accoutumée, un public venu nombreux pour découvrir les nouveautés – dont plusieurs premières mondiales ou européennes – et trouver LE véhicule idéal aux meilleures conditions. Afin de les aider à réaliser leur projet, Belfius a décidé de diminuer les tarifs de ses prêts auto et d'appliquer, du 9 janvier au 29 février 2020 inclus, un taux particulièrement attractif de 0,80% à toutes les voitures électriques, hybrides rechargeables et roulant au gaz naturel ou à l'hydrogène, peu importe la durée ou le montant de l'emprunt.

Exemple

Pour un financement de 15.000 euros sur 48 mois : TAEG de 0,80%, mensualité : 317,61 euros, montant total à rembourser : 15.245,28 euros.

Les personnes intéressées par l'acquisition d'un vélo, à assistance électrique ou non, ne sont bien entendu pas oubliées. Ainsi, le taux en vigueur sur le prêt « vélo » est également revu à la baisse et sera, lui aussi, de 0,80% jusqu'au 29 février 2020 inclus.

## **Prêt Auto Eco Plus : un TAEG de 0,80% combiné à un package d'avantages pour faciliter l'acquisition d'un véhicule électrique ou roulant au CNG ou à l'hydrogène**

Parce que la mobilité de demain sera obligatoirement plus verte, Belfius propose, depuis 2 ans, un crédit spécifique pour accompagner au mieux ses clients souhaitant passer dès à présent à l'électrique (y compris plug-in hybride), au gaz naturel ou à l'hydrogène.

Outre le taux TAEG de 0,80% en vigueur dans le cadre du Salon de l'Auto, ce nouveau prêt permet notamment d'emprunter jusqu'à 120% du prix d'achat, ceci de manière à couvrir d'éventuels coûts supplémentaires liés, par exemple, à l'installation d'une borne de recharge électrique ou de panneaux photovoltaïques, pour lesquels les clients Belfius peuvent bénéficier de tarifs avantageux négociés auprès de certains fournisseurs.

## **Simulations et demandes de prêt via Belfius Mobile... jusqu'à la signature sur l'écran du smartphone**

Chez Belfius, toute demande de prêt « auto » peut être introduite en ligne, directement depuis un smartphone ou une tablette, via l'app Belfius Mobile, permettant ainsi au client non seulement de calculer le montant de son prêt mais également de signer ensuite les documents y afférents sur l'écran de son smartphone ou de sa tablette avec son doigt ou un stylet. Soit un traitement 100% digital et paperless, depuis la demande de simulation jusqu'à la signature officielle du contrat.

En 2019, huit demandes en ligne sur dix pour un prêt « auto » ont été introduites via l'app Belfius Mobile.

## **Deux mois gratuits d'assurance auto *app-normale* offerts**

A l'occasion du Salon de l'auto, Belfius offre également une réduction correspondant à deux mois d'assurance gratuits sur la première prime annuelle, quelles que soient les garanties, pour toute nouvelle police d'assurance Belfius Car souscrite entre le 1<sup>er</sup> janvier et 29 février 2020 inclus<sup>1</sup>.

Disponible depuis l'année dernière aussi bien pour les voitures neuves que les voitures d'occasion, l'assurance auto *app-normale* de Belfius, c'est non seulement la possibilité de recevoir une offre personnalisée à un tarif avantageux en moins de 2 minutes et de signer dans la foulée son contrat sur l'écran de son smartphone. Mais c'est aussi, en cas de pépin, la possibilité de pouvoir déclarer un accident directement via Belfius Mobile, ce qui permet de traiter immédiatement le sinistre et donc d'effectuer les réparations plus rapidement. Le tout bien sûr avec l'aide d'un collaborateur ou d'une collaboratrice de Belfius via le canal préféré du client (agence, mail sécurisé, téléphone, chat ou vidéo-chat) si celui-ci a la moindre question ou rencontre la moindre difficulté.

L'assurance auto *app-normale* de Belfius a récemment été récompensée par le 'Trends Digital Pioneers Award'.

### **Contact presse**

Ulrike Pommee  
ulrike.pommee@belfius.be / press@belfius.be  
02 222 02 57  
[www.belfius.com](http://www.belfius.com)

---

<sup>1</sup> sous réserve d'acceptation du dossier.

